



NATURE OCÉANE
40530 - LANDES

Email : mairie@ville-labenne.fr

Tél. 05 59 45 46 60

Fax 05 59 45 80 00

Site web : www.ville-labenne.fr

LABENNE, le _____

ARRÊTÉ N° 84/2024

Objet : Fermeture Parking de la crèche.

Nous, Maire de la Commune de LABENNE,

Vu le Code des Collectivité Territoriales articles L2212-1 et suivants,

Vu le Code de la Route et de la voirie routière,

Vu le Code Pénal et l'article R 610-5,

Considérant qu'il appartient au Maire de prescrire toutes mesures de nature à préserver la sécurité publique lors d'une animation,

ARRÊTONS

Article 1: En raison de l'inauguration du PARCC, le 06 et 07 juin 2024, les emplacements de parking de la place Darmenté, situés devant la crèche seront à la disposition de l'organisation de cet évènement.

Article 2: La Gendarmerie, la Police Municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté et les infractions seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux textes de loi et règlement en vigueur.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Chef de Brigade de la Gendarmerie de Capbreton.
- Monsieur le Directeur des Services Techniques de Labenne.
- Monsieur le Chef de Centre SDIS ZA des 2 Pins 40130 Capbreton.
- Monsieur le Responsable de La Police Municipale de Labenne.

Fait à Labenne le 05 juin 2024

Le Maire,

Jean Luc DELPUECH

